

Nombre de Conseillers

CONSEIL MUNICIPAL DE VILLEMORIEU
RÉUNION DU : VENDREDI 6 MARS 2026

En exercice	16
Présents	10
Votants	12

L'an deux mille vingt-six, le six mars,
À 20H00

Le Conseil municipal de la Commune de VILLEMORIEU dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur BRACCO Jacques, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 26/02/2026

Présents : BRACCO Jacques, le Maire ; VARCELICE J. ; GONCALVES E. ; REBUT M. ; COINT S. ; ALLIGIER M-C ; CHIOETTO L. ; DEFRANCE D. ; PICARD J. ; POULET P. ;

Absents : CHENARD C. ; PEREZ A. ; PERNET J. ; VALLOUIS J-M

Procuration :

GERMAIN L. a donné procuration à GONCALVES E.

LASSALLE S. a donné procuration à VARCELICE J.

DÉLIBÉRATION
N° 2026-11

ATTRIBUTION SUBVENTIONS 2026

Monsieur le Maire rappelle que, comme chaque année, le Conseil municipal est appelé à dresser la liste des subventions qu'il souhaite attribuer aux divers organismes et associations de son choix, pour leur bon fonctionnement.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ARRÊTE** la liste des bénéficiaires comme suit, pour 2026 :

BENEFICIAIRES	2026
CCAS	9 000,00 €
Foyer Socio-Educatif du Collège Lamartine - Crémieu	420,00 €
Foyer Socio-Educatif du Lycée La Pléiade - Pt de Chérury	170,00 €
ISE Villemoirieu	350,00 €
Service Psychologue scolaire	100,00 €
MFR Balan	50,00 €
MFR SAINT ANDRE LE GAZ	50,00 €
Courir A Villemoirieu (coupes)	200,00 €
Secrétaires mairie adsm38	100,00 €
AFEI (Assos des femmes élues de l'Isère)	100,00 €
TOTAL	10 540,00 €

- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et d'en assurer la transmission aux autorités compétentes.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.
POUR COPIE CONFORME.

La secrétaire de séance
Joëlle VARCELICE



Le Maire,



Jacques BRACCO